

Tribune publiée dans le bulletin d'information municipale n°7 de decembre 2021.

Que sont devenues nos communes ?

Depuis janvier 2017, date de la création de la commune nouvelle de Saint-Pierre-en-Auge, que sont devenues nos communes historiques ? Tandis que **les services de proximité s'éloignent**, nos mairies déléguées ont vu leurs horaires réduits. Elles ont même fermé leurs portes durant les deux mois d'été. Fautes des subventions nécessaires auxquelles ils pouvaient auparavant prétendre, **les comités des fêtes ne peuvent plus assurer leur traditionnel repas des anciens**. La vie associative, réduite de jour en jour, est désormais soumise à un nouveau « règlement intérieur » imposé par la municipalité qui semble vouloir régler ses comptes en « recentralisant » toutes les bonnes volontés sous la tutelle de Saint-Pierre-sur-Dives. **Pourquoi chercher à centraliser au maximum, quitte à vider nos campagnes de leur substance vitale pour notre vaste territoire ?**

Dans le même temps, **les biens immobiliers des communes historiques continuent à être bradés les uns après les autres**. Dans quel but ? A part chercher à éponger sa dette, la municipalité ne voit qu'à court terme. Chacun sait pourtant que l'on ne vend qu'une seule fois. Alors qu'une politique de location intelligemment menée pourrait encore nous apporter de précieuses ressources pendant de nombreuses années.

Enfin, **les impôts ne cessent et ne cesseront d'augmenter**. Pour un service amélioré ? Malheureusement non. Il est même à parier qu'avec la suppression progressive de la taxe d'habitation, ce sont bientôt les impôts fonciers que la majorité actuelle cherchera à augmenter.

Avec le projet de commune nouvelle, on avait rêvé mieux car on pouvait faire autrement. Il s'agit là d'une question de choix politique.

Retrouvez nos propositions constructives et concrètes sur notre site Internet à l'adresse **www.saintpierreenauge.com**.